

Qu'est-ce que le métier de développeur économique?

Article publié le 28/07/2020 sur mon-territoire.fr



Le métier de développeur économique :

Le métier de développeur économique consiste à concevoir et animer des projets économiques à l'échelle locale afin de stimuler un territoire.

Dans le cadre de son répertoire des métiers, le **Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT)** définit le développeur économique comme celui qui :

- Élabore et anime le projet économique du territoire
- Accompagne et instruit, sur un mode partenarial, les projets d'implantation, de création et de développement des acteurs économiques
- Organise et met en œuvre des dispositifs d'accompagnement des acteurs économiques, notamment dans le secteur de l'économie sociale et solidaire
- Assure la promotion économique du territoire pour renforcer son attractivité
- Commercialise l'offre de services du territoire (emplois, disponibilités foncières et immobilières, zones d'activités, pépinières, etc.)

Le développeur économique peut être considéré comme un accompagnateur à l'aide à la décision des élus locaux et des chefs d'entreprise pour activer les leviers du développement économique en assurant une fonction d'appui et de conseil.

La France compte environ 10 000 développeurs économiques généralement rattachés aux directions des services économiques dans les organisations suivantes :

- Les mairies
- Les Intercommunalités (communautés de communes, communautés d'agglomération, métropoles)
- Les Chambres consulaires
- Les Pôles de compétitivités et Clusters
- Les Agences de développement économique (régionales, départementales, intercommunales)
- Les Régions



La connaissance du territoire, un enjeu essentiel :

Le développeur économique doit avoir une connaissance parfaite de son territoire d'intervention et être en permanence en veille sur les actualités de son environnement. Pour cela il peut avoir recours à différents moyens (Presse, Réseaux locaux, Base de données etc.). C'est un homme ou une femme de terrain, en relation permanente



avec les acteurs socio-économiques du territoire (Entreprise, Collectivité, Enseignement, Recherche, Association etc.) et le réseau des partenaires (Aide aux porteurs de projet, Financeurs, Organismes publics, etc.). Son ambition est de créer du lien entre les différents acteurs afin de générer de la valeur ajoutée pour les entreprises et le territoire.

Les missions du développeur économique :

Les missions de ce professionnel reposent principalement sur l'accompagnement des entrepreneurs désireux de s'implanter ou de se développer sur le territoire. Il possède également un rôle prospectif afin de comprendre et d'anticiper les mutations économiques et d'accompagner les évolutions du territoire.

Ses missions types peuvent se répartir en 7 domaines d'activités :

1. Analyse socioéconomique de territoires
2. Définition, conduite et évaluation de projets économiques territoriaux
3. Gestion prévisionnelle et territoriale de l'emploi et des compétences (GPTEC)
4. Promotion économique des territoires
5. Création d'un environnement favorable à l'implantation, au maintien et au développement des entreprises du territoire
6. Accompagnement des entrepreneurs locaux : appui à la création, développement, reprise-transmission
7. Développement de réseaux d'entreprises et animation de projets collaboratifs

La formation des développeurs économiques :

Il existe peu de formation exclusivement dédiée au développement économique, mais de nombreuses formations permettent de travailler dans ce domaine. Les développeurs économiques sont souvent issus des formations suivantes :

- Aménagement du territoire
- Sciences politiques
- Intelligence économique
- Gestion des entreprises

Aujourd'hui, ce métier est en train de se professionnaliser avec la création de nouvelles formations spécialisées. La **Fédération des agences d'attractivité, de développement et d'innovation (CNER)**, en partenariat avec l'**Ecole de Management de Normandie (EMN)** lancent en 2020, la première formation continue certifiante « Manager et développeur de territoires ». Cette formation hybride alliera des enseignements en management et sciences de gestion mais aussi l'apprentissage des savoirs nécessaires pour s'adapter et anticiper les nouvelles formes de développement économique.



-
[Pour aller plus loin :](#)

[Fiche métier CNFPT du développeur ou développeuse économique](#)

[Référentiel de compétences des développeurs économiques et territoriaux](#)

[Détail de la formation « Manager et développeur de territoires »](#)

